

Les causes de la diminution de l'épargne traditionnelle

Autor(en): **Yaux, Francis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **24 (1966)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-136051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les causes de la diminution de l'épargne traditionnelle

Francis Yaux

Directeur, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

La question de la formation de l'épargne est depuis longtemps ouverte. Elle est controversée. En effet, pour les uns, l'épargne peu rémunérée ces dernières années et face au coût grandissant de la vie a manqué par trop d'encouragement; elle a choisi d'autres voies que celles qu'on voulait lui assigner. Pour d'autres, l'épargne est toujours en progression; mais face à la cadence accélérée des investissements, elle reste de loin en retrait des exigences qu'on réclame d'elle.

Un ouvrage vient de sortir de presse sur ce sujet. Il arrive à son heure, car, portant le titre même de cette analyse, il va permettre de clarifier les idées.¹

Qu'est-ce tout d'abord que l'épargne traditionnelle? Et quel secteur de l'économie alimente-t-elle? N'étant ni obligatoire, ni forcée, ni collective, sa qualité essentielle est d'être individuelle et le plus souvent « bancaire ». C'est en effet de préférence en carnets d'épargne, en livrets de dépôts et en obligations de caisse d'établissements financiers qu'elle se place. Or, tout en augmentant en chiffres, elle a en fait suivi une « progression décroissante ». De 1960 à 1964, cette épargne s'est développée comme suit:

Développement de l'épargne bancaire

Année	Livrets d'épargne	Livrets de dépôts	Obligations de caisse	Epargne bancaire totale	Accroissement	
					en millions de francs	en %
1960	15.079	2.977	6.827	24.883	2.139	9,4
1961	16.542	3.585	7.449	27.576	2.693	11,1
1962	18.077	4.220	8.048	30.345	2.769	10,0
1963	19.642	4.839	8.387	32.868	2.523	8,3
1964	21.001	5.314	9.413	35.728	2.860	8,7

Si nous comparons l'accroissement des placements de cette catégorie au revenu national et à la formation intérieure brute de capital, on obtient les pourcentages suivants:

¹ *Les causes de la diminution de l'épargne traditionnelle*. Thèse de doctorat (Université de Fribourg) de M. Roland METTRAU, Riponne 1, Lausanne.

Epargne bancaire et revenu national

Année	en millions de francs	En pour-cent	
		du revenu national	de la formation intérieure brute de capital
1960	2.139	6.8	22.1
1961	2.794	8.0	22.6
1962	2.668	6.9	19.4
1963	2.523	5.9	16.7
1964	2.860	6.1	16.6

Malgré l'accroissement en chiffres absolus de l'épargne bancaire, on constate que son importance par rapport au revenu national et à la formation intérieure brute de capital se ralentit.

Quelles peuvent en être les causes ? Tout d'abord, *la mentalité* de l'individu lui-même, qui peut tout à la fois être un consommateur ou un épargnant. Cette mentalité est le nœud du problème. Dans son orientation contemporaine, cette mentalité « conduit les individus à vivre dans le présent, à considérer que le meilleur emploi de leur revenu est la dépense immédiate en consommation et même à ce que la consommation anticipe le revenu. La transformation des idées conduit même à négliger l'avenir dont on ne sait pas de quoi il sera fait, à négliger l'épargne qui n'est plus un symbole de la hiérarchie sociale, au profit de la dépense qui la remplace dans ce critère de réussite. La fortune acquise a perdu de son prestige au profit de la fortune potentielle représentée par la puissance et la qualité du travail. Bref, le *carpe diem* (Mets à profit le jour présent) conduit l'individu à renoncer aux sacrifices qu'implique l'épargne, en même temps que le désir de s'assurer la considération le pousse à la dépense. »

Cette propension à la consommation, selon l'économiste Marcel Sarmet, situe le climat psychologique dans lequel est intervenu le changement du rapport épargne-consommation. Mais la structure sociale elle aussi a changé. Les indépendants sont souvent devenus des semi-indépendants, rétribués en partie par des prestations fixes, ou des intermédiaires, les salariés, employés et ouvriers, ayant considérablement progressé en nombre et en gains annuels. Avec l'introduction d'une prise en charge de certaines charges familiales et des assurances obligatoires, il est naturel qu'un penchant irrésistible se manifeste vers une dépense accrue du revenu net, et que parfois le *vouloir d'achat* prenne même le pas sur le *pouvoir d'achat*, avec l'endettement qui finit par en résulter.

La pression fiscale exerce de son côté des effets certains sur la formation de l'épargne des ménages, soit qu'elle limite les possibilités d'épargne, soit qu'elle décourage les épargnants en les poussant à consommer, soit encore qu'elle détourne les emplois de l'épargne vers des placements de risque créateur¹.

¹ Es trifft zweifellos zu, dass, wie im Sparbericht ausgeführt wurde, ein Nichtsparer kaum zum Sparen bekehrt wird, weil er dereinst keine oder geringere Vermögenssteuern als bisher zu entrichten hätte. Aber ebenso richtig ist wohl, dass der Sparer, der bereits gespart hat, durch eine allzu weitgehende Besteuerung in seinem Spareifer entmutigt wird. Zwischen der Förderung der Spartätigkeit und dem Fiskus besteht übrigens eine durchaus reale Interessengemeinschaft, indem der Staat von seinen sozialen Verpflichtungen in Form von Armenunterstützungen, zusätzlichen Altersbeihilfen, Stipendien usw. um so stärker befreit wird, je grösser die Zahl derer ist, die dank ihrer Ersparnisse selber für sich und den Unterhalt ihrer Familie aufkommen. Wer spart, entlastet den Staat! Jede wirkungsvolle Sparförderung entspricht somit gleichzeitig dem wohlverstandenen Eigeninteresse des Fiskus. » (*Sparen und Sparförderung*, Eugen Roesle, Zurich).

Un récent message du Conseil fédéral contenait en fait une curieuse définition de l'impôt: « Les impôts ne sont pas des frais généraux pour les personnes physiques, mais une forme d'utilisation du revenu, même si c'est l'Etat et non l'individu qui en fixe la destination. » Voilà qui n'est pas peut-être du goût de chacun, et une utilisation plus librement et individuellement ordonnée conserve, gageons-le, son charme.

Consommation accrue, fiscalité en expansion! Déjà deux raisons évoquées, chiffres à l'appui, par M. Roland Mettrau. Mais à ces facteurs s'ajoutent les formes concurrentes de l'épargne traditionnelle. Une multitude d'autres institutions est apparue: sociétés d'assurances, privées ou publiques, sur la vie, contre les accidents, contre la maladie, de rentes, de groupes, investments-trusts, sociétés de financement de la construction immobilière, assurance-veillesse et survivants et assurance-invalidité, qui sont des formes d'épargne contractuelle.

Tableau des primes d'assurances, y compris AVS, payées par la population suisse:

Année	En millions de francs
1960.	5.073,7
1961.	5.610,5
1962.	6.284,4
1963.	6.948,1
1964.	7.931,6

La dépense annuelle moyenne par habitant consacrée à l'assurance a connu l'évolution suivante au cours des cinq dernières années:

Année	En francs
1960.	926,—
1961.	997,—
1962.	1.083,—
1963.	1.198,—
1964.	1.362,—

L'épargne-titre, d'autre part, s'est démocratisée et l'intérêt du public pour les valeurs mobilières s'est généralisé. Le marché des émissions d'emprunts et d'actions et celui de leurs transactions, le marché boursier, connaissent depuis quelques années une ampleur sans précédent, représentant un prélèvement net sur les épargnes se chiffrant en milliards de francs.

Un indice des placements nouveaux effectués par souscription d'actions et d'obligations est fourni par le calcul du prélèvement net sur le marché des capitaux. Ce prélèvement net est obtenu par l'addition des émissions d'emprunts, sous déduction des conversions, et des émissions d'actions, mais en soustrayant les remboursements intervenus sur le marché des capitaux. Les prélèvements effectués de 1960 à 1965 sont illustrés par le tableau suivant:

Prélèvement net sur le marché des capitaux

Année	En millions de francs
1960	1.375
1961	2.196,2
1962	1.978,5
1963	2.799,3
1964	3.024,7 ¹

¹ Données fournies par le Secrétariat de l'Association suisse des banquiers.

Enfin, l'activité qui a régné dès le lendemain de la Seconde Guerre dans le domaine du bâtiment et dont le rythme s'est spécialement amplifié à partir de 1958, a incité de nombreux épargnants à s'intéresser au placement de leurs économies dans le secteur foncier.

Les fondations de sociétés immobilières, achats de terrains, bâtiments et appartements, ont, en effet, constitué un mode de placement exerçant un attrait supérieur à l'épargne traditionnelle vu les chances de gain résultant de la forte spéculation caractérisant ce marché et comme moyen d'échapper à la dévalorisation de la monnaie.

En conclusion, cette épargne traditionnelle, si vitale pour tout le secteur bancaire, suit-elle véritablement une courbe décroissante alarmante, et si c'est le cas, s'agit-il d'un phénomène passager ou appelé à se prolonger ? En raison de la puissance des causes ayant modifié le rapport épargne-consommation, nous sommes en droit de penser, écrit l'auteur du très substantiel ouvrage passé sous revue, que cette situation connaîtra vraisemblablement une accentuation toujours plus prononcée. En effet, nous vivons une époque caractérisée par un développement intensif du progrès technique. Celui-ci se manifeste sur le plan industriel par une production de masse de biens de consommation, lesquels ont perdu le caractère somptuaire qu'ils avaient autrefois. Notre civilisation est de ce fait placée sous le signe de la consommation. Cette évolution a d'ailleurs donné lieu à une extension du concept de l'épargne, l'acquisition de biens de consommation durables étant considérée par des cercles toujours plus étendus comme la forme moderne de « faire des économies ». En conséquence, il s'agit d'un mouvement dont la tendance est irréversible. Son allure peut cependant être freinée à l'occasion de mesures étatiques, à l'instar de celles qui furent décrétées pour la limitation des ventes à tempérament.

Nous estimons, pour ce qui nous concerne, et en nuancant un peu les choses, que l'épargne traditionnelle peut, par un renversement des événements et des facteurs économiques, connaître un sort tout de même meilleur. Si son faible rendement a pu décourager maints épargnants, la hausse actuelle des taux d'intérêt des livrets d'épargne et de dépôts, comme aussi celle des bons de caisse, rendent à nouveau attrayante cette forme de placements et compensent la baisse du pouvoir d'achat de la monnaie, facteur déprimant s'il en est. Les investments-trusts passent à leur tour par une période creuse, et les valeurs mobilières, les actions surtout, connaissent aussi leurs jours noirs.

Dans le contexte social, économique, monétaire et fiscal, le soleil brille sur toutes les possibilités de placements. Il en est pour elles, comme pour les individus: la roue tourne, et ce qui était décrié hier, revient sur le pavois aujourd'hui.

Le goût de l'épargne individuelle reste chevillé à l'âme humaine. Mais pour l'encourager une importance accrue doit être donnée à certains éléments, que l'on a trop tendance à négliger, sur lesquels il est possible d'agir: *la stabilité monétaire, le taux d'intérêt et la fiscalité, comme aussi le maintien de la parité-prix.*

